



Agglo du Pays de Dreux  
4 rue de Châteaudun – BP 20159  
28103 Dreux cedex – Tél. 02 37 64 82 00  
www.dreux-agglomeration.fr

## LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU LUNDI 11 JUILLET 2022

L'an 2022, le 11 juillet à 18h00, le communautaire de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux, dûment convoqué le 05 juillet 2022, s'est réuni à Ivry-la-Bataille, sous la Présidence de Monsieur Gérard SOURISSEAU.

### Étaient présent(e)s :

Gérard SOURISSEAU (SAINT LUBIN DES JONCHERETS), Frédéric GIROUX (LE BOULLAY-THIERRY), Loïc BARBIER (BREZOLLES), Jean-Louis RAFFIN (CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS), Talal ABDELKADER (DREUX), Caroline VABRE (DREUX), Sébastien LEROUX (DREUX), Stéphan DEBACKER (ESCORPAIN), Pierre LEPORTIER (EZY-SUR-EURE), Emmanuelle BONHOMME (FONTAINE-LES-RIBOUTS), Jean BARTIER (GARNAY), Sylvie HENAU (IVRY-LA-BATAILLE), Jérôme DEPOND (MARCHEZAIS), Nathalie MILWARD (ROUVRES), Christelle MINARD (TREMBLAY-LES-VILLAGES), Damien STEPHO (VERNOUILLET), Evelyne DELAPLACE (VERT-EN-DROUVAIS), Pascal LEPETIT (OULINS) ; Daniel RIGOURD (VILLEMEUX-SUR-EURE)

### Étaient excusé(e)s :

Pierre-Frédéric BILLET (DREUX), Patrick RIEHL (SAINT-REMY-SUR-AVRE), Christine RENAUX-MARECHAL (ÉCLUZELLES) donne pouvoir à Monsieur Daniel RIGOURD, Véronique BASTON (MARVILLE-MOUTIER-BRÛLÉ), Pierre SANIER (BU), Christian BOUCHER (CHERISY)

Le quorum étant atteint, le communautaire peut valablement délibérer.

Formant la majorité des membres en exercice (19 présents / 25 membres du bureau).

Secrétaire de séance : Sylvie HENAU

**DELIBERATION N°2022-194 – Actes modificatifs aux marchés subséquents n°2 à l'accord-cadre n°2019-35 relatifs à la fourniture d'électricité et de gaz naturel - approbation et autorisation de signature**

**Rapporteur** : Frédéric GIROUX

**Détail des votes** : ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

20 pour / 0 contre / 0 abstention / 0 ne prend pas part au vote

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,

**ARTICLE 1** : APPROUVE la signature des actes modificatifs susvisés ;

**ARTICLE 2** : AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer lesdits actes modificatifs.

**DELIBERATION N°2022-195 ZAC Porte Sud à Vernouillet - autorisation de vente d'un terrain à la SCI EPOXYMMO**

**Rapporteur** : Gérard SOURISSEAU

**Détail des votes** : ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

20 pour / 0 contre / 0 abstention / 0 ne prend pas part au vote

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,

**ARTICLE 1** : APPROUVE la vente de la zone 57 d'environ 19 934 m<sup>2</sup>, extrait des parcelles cadastrées ZI442p et ZI462P à Vernouillet, au prix de 25 € HT/m<sup>2</sup>, à la SCI EPOXYMMO ou toute société s'y substituant

**ARTICLE 2** : AUTORISE Monsieur le Président, ou son représentant, à signer l'avant contrat de vente, l'acte de vente et tous documents y afférents.

**DELIBERATION N°2022-196 - Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST) - adoption du bilan à mi-parcours**

**Rapporteur** : Christelle MINARD

**Détail des votes** : ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

20 pour / 0 contre / 0 abstention / 0 ne prend pas part au vote

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,

**ARTICLE 1 :** **APPROUVE** la maquette financière et le programme d'action modifiés dans le cadre du bilan à mi-parcours du CRST 2018-2024 de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux

**ARTICLE 2 :** **AUTORISE** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer le contrat modifié et tout document afférent au bilan à mi-parcours du CRST.

**DELIBERATION N°2022-197-Assistance à la candidature LEADER 2023-2027-demande de subvention**

**Rapporteur :** Christelle MINARD

**Détail des votes :** ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

*20 pour / 0 contre / 0 abstention / 0 ne prend pas part au vote*

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,**

**ARTICLE 1 :** **APPROUVE** la candidature de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux au programme LEADER 2023-2027, le recours à un bureau d'études pour accompagner la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux dans cette démarche, et la demande de financement présentée ci-dessus

**ARTICLE 2 :** **AUTORISE** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la demande de subvention susmentionnée et tous les documents afférents à la candidature de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux au programme LEADER 2023-2027.

**DELIBERATION N°2022-198 – Pôle gare de Dreux : avenant n°3 à la convention de sous-occupation avec POLE EMPLOI - approbation et autorisation de signature**

**Rapporteur :** Frédéric GIROUX

**Détail des votes :** ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

*20 pour / 0 contre / 0 abstention / 1 ne prend pas part au vote (Christelle MINARD)*

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,**

**ARTICLE 1 :** **APPROUVE** le projet d'avenant n°3 à la convention de sous-occupation en date du 4 juillet 2011 renouvelant pour 9 ans dont 3 ans fermes la présence de POLE EMPLOI dans le bâtiment dit Pôle Gare de Dreux et modifiant le montant de la redevance

**ARTICLE 2 :** **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer l'avenant et tous documents y afférents.

**DELIBERATION N°2022-199- Maitrise d'œuvre pour la renaturation des berges du plan d'eau de Mézières-Écluzelles-modification du plan de financement et demande de subventions**

**Rapporteur :** Daniel RIGOURD

**Détail des votes :** ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

*20 pour / 0 contre / 0 abstention / 0 ne prend pas part au vote*

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,**

**ARTICLE 1 :** **APPROUVE** le nouveau plan de financement pour la maîtrise d'œuvre de renaturation des berges du plan d'eau de Mézières-Écluzelles

**ARTICLE 2 :** **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à solliciter la demande de subventions et tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

**DELIBERATION N°2022-200- Convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage conclue entre la commune de Tremblay-les-Villages et la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux relative à la réfection de la voirie en lien avec la tranchée réalisée lors de la mise en séparatif du réseau d'eaux usées (tranche n° 2) de la rue de la croix blanche – approbation et autorisation de signature**

**Rapporteur :** Pierre LEPORTIER

**Détail des votes :** ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

*20 pour / 0 contre / 0 abstention / 0 ne prend pas part au vote*

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,**

**ARTICLE 1 :** **APPROUVE** la convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage relative aux travaux de réfection de la tranchée d'eaux usées (tranche n°2) de la rue de la croix blanche conclue entre la commune de Tremblay-les-Villages et la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux

**ARTICLE 2 :** **AUTORISE** le Président, ou son représentant, à signer ladite convention.

**DELIBERATION N°2022-201- Convention de groupement de commandes entre la commune de Tremblay les villages et la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux**

dans le cadre de la réalisation de la tranche n°3 des travaux de mise en séparatif du réseau d'assainissement – approbation et autorisation de signature

**Rapporteur : Pierre LEPORTIER**

**Détail des votes : ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

*20 pour / 0 contre / 0 abstention / 0 ne prend pas part au vote*

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,**

**ARTICLE 1 : APPROUVE** la convention de groupement de commandes conclue entre la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux et la commune de Tremblay-les-Villages

**ARTICLE 2 : AUTORISE** le Président, ou son représentant, à signer ladite convention.

La fin de la séance est prononcée à 19h15

**L'intégralité des délibérations est tenue à votre disposition au Service des assemblées.**

*Compte-rendu affiché le 12 juillet 2022.*

Le Président,  
Gérard SOURISSEAU

